



**Question orale de la Députée Kattrin JADIN  
à Monsieur Jan JAMBON, Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,  
concernant la pénurie de tests salivaires à destination des zones de police locales  
- déposée le 10 mai 2016 -**

Monsieur le Ministre,

De nombreuses zones de Polices locales se sont récemment plaintes d'une pénurie de tests salivaires, nécessaires pour la détection de stupéfiants chez les conducteurs. En tant qu'organe responsable de la fourniture desdits tests, c'est le SPF Justice qui est chargé de la centralisation et du tri des demandes, avant de répartir la commande en fonction des besoins de chaque zone de police.

Cependant, celui-ci souhaiterait pouvoir désormais transférer la gestion des tests salivaires aux instances de polices, notamment à la Police fédérale. En effet, les agents disposeraient, selon le SPF Justice, d'une meilleure connaissance des réalités du terrain, leur permettant d'analyser la situation de chaque zone et répondre ainsi de manière optimale aux demandes.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- L'actuelle pénurie de tests salivaires permettant la détection de stupéfiants chez les conducteurs concerne-t-elle l'ensemble des sections de Police locale ? Des précédents similaires se sont-ils déjà produits auparavant ou s'agit-il ici d'une situation exceptionnelle ?
- Votre département envisage-t-il la possibilité, en collaboration avec le SPF Justice, de transférer à certaines instances de polices la gestion de la centralisation et de la distribution des tests salivaires aux zones de police locale ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Kattrin JADIN**

**Jan Jambon**, ministre: Madame Jadin, d'après une information récente, le SPF Justice dispose actuellement d'un stock suffisant de tests salivaires pour répondre aux demandes de la police intégrée. Le budget qu'il consacre à leur achat a, cette année, été revu à la hausse. Mon collègue de la Justice pourra vous le confirmer.

Il n'empêche qu'une pénurie en tests salivaires s'est déjà produite dans le passé, essentiellement au début des campagnes BOB été et hiver, en fin d'année lorsque les zones et la police fédérale commandent en même temps les tests salivaires.

Ce déficit peut parfois découler du fait que certaines zones de police commandent des tests supplémentaires afin de constituer un stock suffisant en prévision d'une éventuelle pénurie.

En ce qui concerne votre deuxième question, il faut distinguer ici, d'une part, l'achat et, d'autre part, les besoins et la distribution des tests salivaires.

Pour ce qui est de l'achat, il est normal que la procédure d'achat continue de relever de la responsabilité du SPF Justice. Il s'agit en effet d'un moyen utilisé pour établir la charge de la preuve et qui est pris en charge par les frais de justice. En ce qui concerne l'évaluation des besoins en tests salivaires et leur distribution, il est nécessaire de réfléchir à la possibilité de peaufiner les procédures. Une concertation entre la police fédérale et la police locale est prévue afin de mieux coller aux besoins du terrain sans exagérer dans les commandes.

18.03 **Kattrin Jadin** (MR): Monsieur le président, je remercie M. le ministre pour sa réponse très complète. Je conçois que les arguments évoqués permettent de réagir à une situation et ceci en suffisance.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.